

Un mot d'apiculture

Autor(en): **Lombard, A**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le pays du dimanche**

Band (Jahr): **3 (1900)**

Heft 149

PDF erstellt am: **09.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-250094>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Les grandes dames parisiennes passent en justice comme de vulgaires délinquantes : en voici une, riche à millions, dont la ruineuse existence vient d'être étalée au grand jour de l'audience. C'est la comtesse Boni de Castellane, née Anna Gould, que le tribunal de la Seine a pourvue d'un conseil judiciaire. Il a résulté des débats que les dépenses du ménage de la comtesse se sont élevées en quatre ans à 23 millions, alors que les revenus annuels étaient de 3 millions.

Pouvoir dépenser, sans entamer son capital, trois millions par année, c'est pouvoir déjà, ce semble, se payer bien des fantaisies princières. En dépenser sept et demi, n'est-ce pas toucher à la folie ? Et ces gens-là, qui éclaboussent le pauvre et le petit de leur luxe insolent, s'étonnent des envies qu'ils excitent, des haines qu'ils éveillent, dans le monde des prolétaires et des va-nu-pied !

Si des millionnaires nous descendons dans la classe bourgeoise, même spectacle, souvent même exagération — toutes proportions gardées — de luxe et de frais de maison. On ne regarde à rien lorsqu'il s'agit de toilette, de mobilier, d'un objet coûteux qui garnira la table ou le salon. On s'accorde toutes ses aises, on satisfait tous ses caprices ; et lorsqu'un pauvre diable arrive la main tendue, lorsqu'on sollicite un subsidé pour une œuvre charitable, on hésite, on calcule et on verse en rechignant une offrande insignifiante.

Quels sont ceux qui, aujourd'hui, font dans leur budget la part des pauvres, la part des œuvres, la part à Dieu ? Sur cent ménages, il n'y en a pas deux. Que de familles fortunées vivent en égoïstes, comme si l'n'existait aucun besoin à satisfaire, aucune détresse à soulager autour d'eux ! On fonde des salles d'asile, des patronages, des écoles libres, des fourneaux économiques, toutes choses indispensables à notre époque pour lutter contre le mal envahissant et sauver la jeunesse. Ces créations exigent des ressources considérables. On n'a plus rien pour elles ; ou si l'on donne ce sont quelques miettes, échappées au banquet dispendieux du plaisir.

Et cette soif de jouissances coûteuses se retrouve chez les petits comme chez les grands. Voyez dans nos campagnes : la simplicité d'autrefois a disparu. On se meuble avec plus de recherche : les bonnes étoffes solides sont dédaignées pour faire place aux colifichets modernes ; les « demoiselles » veulent imiter celles de la ville, avec chapeaux à plumes, confections etc... La vieille maman gémit ; le père voit les économies filer par tous les trous que garçons et filles ouvrent dans le ménage ; le gain n'est pas plus fort cependant, et les petites sommes péniblement amassées sont bientôt remplacées par des hypothèques. La famille ouvrière, à son tour, suit le courant : chacune, à peine fondée, veut avoir son petit mobilier au complet ; on apprend déjà le goût de la toilette aux fillettes, et vous voyez des enfants de très modeste condition mieux vêtus que les enfants de parents riches.

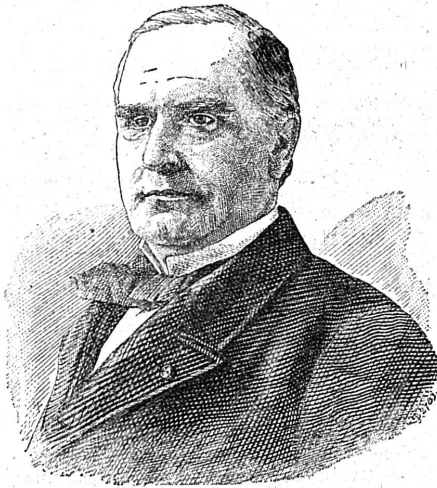
Quelques-uns vont dire, à la lecture de ces lignes : « Qu'est-ce que cela regarde le grincheux qui écrit au *Pays du dimanche* ? C'est notre affaire si nous aimons bien habiller nos enfants et si nous dépensons nos sous ! Est-ce que nous lui en demandons ? »

Non, mes chers lecteurs, vous ne m'en demandez pas ! Mais il y en a d'autres qui en demandent, et qui auraient besoin de recevoir un peu de votre superflu ! Il y a l'avenir aussi avec les bébés qui se multiplient et qui grandissent, avec les maladies, les chômages ou les grèves, avec toutes ces surprises de la vie qui seraient

moins douloureuses si, au lieu de dépenser l'argent au fur et à mesure qu'on le gagne, on se ménageait une petite réserve, on gardait une poire pour la soif.

Je vous dis cela pour votre bien, non pour le mien. Car ce que vous ne jetterez pas par la fenêtre ne tombera point dans ma poche : cela restera à vous, pour vous ou pour les vôtres ; et j'en connais qui ont autant de plaisir à apporter pour le carnet de bébé une pièce de dix francs à la caisse d'Épargnes, qu'un autre en a de lui acheter un trop beau manteau ou de boire trop du vin bouché à la Saint-Martin !

A mon avis c'est le premier qui a le plus de plaisir et surtout qui a le plus de raison. Essayez et vous verrez ! XXX



M. MAC KINLEY
réelu Président des Etats-Unis

UN MOT D'APICULTURE

De l'acquisition des ruches.

La saison la plus favorable pour l'acquisition des abeilles est l'hiver : elles ne sont point exposées à périr pendant le transport.

Pour s'assurer si elles ont assez de provision pour atteindre la saison des fleurs, toute ruche en cloche doit peser, pour le moins, de dix à douze kilogrammes.

Avant de conclure le marché d'une ruche, il faut non seulement s'assurer de son poids, mais encore examiner si elle est bien garnie de mouches, si elle est jeune ou vieille, si elle est attaquée de moisissure, de vers ou de fausses teignes ; pour cette vérification, on la renverse doucement sur le côté, et un coup d'œil suffit pour voir ce qu'il est nécessaire de savoir ; si au moindre mouvement les abeilles sortent, c'est une preuve que la ruche est bien fournie et qu'elles sont bien vigoureuses. Si les rayons sont noirs dans toute leur surface, c'est une preuve que la ruche est vieille.

Les jeunes ruches se reconnaissent aux signes suivants : le milieu des rayons est noir, ou brun, cette couleur s'affaiblit en s'étendant vers les bords, qui sont jaunes. Il y a de certains vendeurs, pour se défaire avantageusement de leurs ruches, qui rognent la partie inférieure des rayons vers la fin de l'hiver ; le printemps suivant les abeilles réparent ce déficit. Cette nouvelle cire est jaune et passe pour être de l'année ; si la couleur tranche avec le noir, il y a supercherie.

D'autres vendeurs, pour augmenter le poids de leurs ruches, y assujettissent un caillou

avant d'y introduire l'essaim qui couvre ce caillou de rayons ; on ne s'aperçoit de la fraude qu'après avoir transvasé ces ruches.

Autant que possible, on devra acheter des ruches provenant du pays où croit le sainfoin : elles valent trois ou quatre fois plus pour la qualité du miel que celle où croit le sarrasin.

Du placement des ruches.

Avant de placer les ruches à l'endroit où elles doivent rester, il faut examiner s'il y a des rayons détachés ; on recueille ceux qui tombent sur le linge ; quant à ceux qui débordent la ruche, s'ils ne sortent que de deux à trois centimètres, il faut les laisser ; en posant la ruche doucement sur son support, ils rentreront sans faire de mal aux abeilles ; si un rayon est sorti à la moitié, on tâchera de le couper au niveau de la ruche ; sinon, il faudrait l'arracher ; si la majeure partie des rayons se trouvait détachée, la ruche ne serait pas bonne à conserver.

L'usage est de mettre les ruches immédiatement sur les planches des ruchers, ou sur les pierres qui doivent les supporter. Je préfère les poser d'abord sur des carrés en planches bien unies et bien jointes, assez larges pour qu'ils débordent la ruche de cinq à six centimètres, épais d'un centimètre ou deux : ils donnent la facilité de transporter les ruches où l'on veut, sans que les abeilles s'en aperçoivent, au lieu qu'en suivant l'usage ordinaire, il faut les détacher de leur support, ce qui les agite et les irrite, et l'on ne peut que difficilement les changer de place.

Lorsqu'en met les ruches dans un rucher, il faut les placer le plus en avant qu'il est possible vers le fond, afin qu'elles soient à couvert de la pluie, à moins que les étages ne soient garnis d'un auvent, comme je l'ai indiqué. On mettra au moins seize centimètres d'intervalle entre chaque ruche, et, si l'on était forcé de les rapprocher davantage les unes des autres, il faudrait les séparer par des cloisons.

Lorsqu'on n'a pas de rucher, on enfonce en terre trois piquets, en observant que celui de devant soit moins haut que les deux autres d'environ cinq centimètres. On pose sur ce triangle une pierre ou un morceau de bois rond ou carré, d'environ cinquante centimètres de diamètre, sur lequel on place la ruche qui doit être élevée de cinquante centimètres au-dessus du sol.

Si l'on a plusieurs rangs de ruches à placer, on met soixante centimètres entre les ruches qui forment la première ligne ; on établit la seconde ligne à soixante-dix ou quatre-vingts centimètres de la première, et l'on dispose les ruches de manière que celles du second rang se trouvent vis-à-vis de l'intervalle qui règne entre celles de la première ligne. Cette disposition, qui facilite la sortie et l'abord des abeilles, doit être observée pour tous les rangs qu'on est obligé de faire après celui-là.

Toutes les ruches doivent être posées sur leur support ; s'il se trouve des inégalités qui les fasse vaciller, on les arrête avec de petits coins de bois placés dans le sens des bords de la ruche.

Il y a des personnes qui, sous prétexte de favoriser le renouvellement de l'air, se contentent de placer leurs ruches sur les supports ; c'est une erreur : il suffit d'observer que le premier soin des abeilles est de fermer toutes les ouvertures de leurs ruches, pour se convaincre de la nécessité de les sceller tout autant, excepté la porte. On peut se servir de boue, de terre glaise, de bouse de vaches, seule ou mêlée avec des cendres ; toutes ces matières sont indifférentes ; l'essentiel est que toutes les ouvertures soient fermées, n'importe avec quoi ; mais comme ces substances unissent les ruches à leur support, et qu'on ne peut les détacher qu'en

agitant les abeilles, je préfère sceller mes ruches avec du papier sans colle, tel que celui qui a servi à l'impression; je lui donne la souplesse en le faisant séjourner dans un en lroit humide. et avec un couteau je l'introduis entre les bords de la ruche et son support; par ce moyen, je puis visiter l'intérieur de mes ruches sans causer de secousses préalables, et je n'ai point à craindre que l'humidité d'un nouvel enduit se communique à la cire et ne la moisisse.

Toutes les ruches qui sont en plein air devront être couvertes d'une robe de paille, qui descendra plus bas que leur support et qui sera assez épaisse pour n'être pas traversée par la pluie.

Ces robes se font avec plusieurs poignées de paille de blé ou de seigle, qu'on lie fortement du côté de l'épi; on renverse la paille sur le lien, de manière qu'il se trouve en dedans. On partage cette robe par son milieu, et on la met sur la ruche qu'elle doit garnir également partout. On coupe la partie de la paille qui est vis-à-vis de la porte des abeilles: on passe un cercle par dessus qui descend jusqu'au bas de la ruche; ce cercle soutient la robe que les vents déplaceraient sans cette attention; enfin, on place sur le sommet une forte pierre plate, qui empêche que l'eau ne la traverse, et consolide cette enveloppe.

Les ruches ainsi arrangées (je les suppose en cloches ou en pyramides) passeront tout l'hiver sans autres soins que de les visiter de temps en temps, pour s'assurer si la pluie, le vent ou les animaux n'y font point quelques dommages. Ces derniers se logent souvent sous les robes et y établissent leur domicile jusqu'à ce qu'ils aient percé la ruche; c'est ce qui doit engager à les découvrir au moins tous les quinze jours.

A. LOMBARD.

LETTRE PATOISE

Dà lai Côte de mai.

Ai y avay dains le temps en lai montaigne dous bon tchessous que le prince-évêque de Bayle, que demoray ai Poraintru, avay tchaidgié de tirié l'haïrbà tos les ièvres qu'ai poiyint aiceurtchié, ai peu de les iy aipotchay.

Mains ai iò recomandé bin de né tuay que les mâles, les pères: les femelles ai fayait les léchié fure. Les dous tchessous s'appellent Noirat et peu Tchaipatte. El allint régulièrement tos les saimédé potchay iote dgibié à rnce. Le Noirat aipotchay aidé quéque femelles aivò ses mâles, taindis que Tchaipatte n'avayt djemais que des pères. Le prince groménayt brâment tos les còs, et déchputayt lo Noirat. « Se te ne veu pe meu faire, iy dié-t-é, i te veu retiré lai tcheusse po lai bayié an in âtre. Se les âtres fesint comme toi, nos bos sérint bintôt veus de dgibié. Lo Tchaipatte n'âpe chi bête que toi, ai fay aitteintion, lu, ai réchepecte les femelles, ai ne tire pe sains saivoy ço qu'ai fayt comme toi ». — C'était aidé lai mainne tchainson. — In djo qu'en s'en rallaint contre l'hôta, lo Noirat, tot trichte inco des peutes régeons di prince, demandé en son caimerade: « Mais, dis voi, Tchaipatte, comment faites, po ne djemais aipotchay des femelles à prince? moi, dà qu'i fay bin attention, ai m'airive aidé de me trompay, de tirié chu des mères. Comment à ce te fay toi, de ne djemais aipotchay que des pères? — Bogre de fò rpongé lo Tchaipatte, les femelles, nos les maindgeant ai, l'hôta, i n'y aipotche pe! — Oh! ça çoli? ci an delà, i veu âchi dinche faire. »

Stu que n'a pe de bos.

Etat civil

BREULEUX.

Mois d'Août et septembre.

Naissances.

Août. — Du 8. Peltier Marcel-Alfred, fils de Aurèle, et de Cécile née Donzé aux Breuleux. — Du 7. Gigandet Maurice-Ali, fils de Léonard et de Marie née Theurillat aux Breuleux. — Du 9. Jeandupeux Germain-Marc-Jules, fils de Jules César, et de Marie née Brossard à La Chaux. — Du 13. Jeandupeux Léon-Jules, fils de Ali, et de Lina née Aubry aux Breuleux. — Du 23. Garin François-Paul, fils de Pierre, et de Adèle-Françoise née Andrez à La Chaux. — Du 22. Viatte Marthe-Maria-Cécile, fille de Numa, et de Floria née Gigandet aux Vacheries. — Du 25. Aubry Hilda-Joséphine-Julie, fille de Charles et de Joséphine née Dietlin aux Breuleux. — Du 31. Froidevaux Marie-Félicie, fille de Elie, et de Angèle née Donzé aux Vacheries.

Septembre. — Du 1. Boichat Marie-Marthe-Antoinette, fille de Eugène, et de Maria née Froidevaux aux Vacheries. — Du 5. Boillat Marc-Achille, fille de Paul, et de Emma née Juillerat au Cernévusil. — Du 10. Willemm Geneviève-Marie-Uranie, fille de Albin, et de Aline née Erard au Roselet. — Du 18. Bilat Marie-Amanda, fille de Ali, et de Anna née Peltier aux Vacheries. — Du 22. Theurillat Gabriel-Charles, fils de Marc, et de Maria née Donzé aux Breuleux. — Du 23. Fleury François-Joseph-Léon, fils de Georges, et de Marie née Queloz aux Breuleux. — Du 25. Beurret mort-né, fils de Emile et de Herminie née Triponez aux Breuleux.

Décès.

Août. — Du 8. Peltier Marcel-Alfred, fils de Aurèle et de Cécile née Donzé, né en 1900. — Du 8. Faivre, Auguste-Charles, célibataire né en 1879. — Du 10. Brand Paul-Louis, fils de Jean, et de Ida née Gorgé, né en 1900. — Du 20. Schwarz Louis-Joseph, fils de Jean, marié, né en 1860. — Du 30. Donzé Sédanie née Brossard, fille de François, mariée, née en 1860.

Septembre. — Du 17. Surdez Alice-Maria, fille de César et de Cécilia, née Theurillat, née en 1900, aux Vacheries. — Du 24. Von Allmen Lina, fille de Christian et de Madeleine né Bühler, née en 1897 au Cernévusil. — Du 25. Beurret mort né, enfant de Emile et de Herminie née Triponez. — Du 29. Viatte Arsène-Victor, fils de Juste-Pierre, marié, né en 1844.

Mariages.

Août. — Du 24. Froidevaux-Paul-Célestin, boîtier, fils de feu Jules, de Noirmont et Breuleux et Donzé Cécile Viginie, acheveuse, fille de J. B.-Alcide des Breuleux. — Le 24. Queloz François Joseph, boîtier, fils de feu Justin de St Brais et Surdez Marie-Elalie-Hermine, règleuse, fille de Adolphe de Penchapatte. — Du 31. Jeandupeux Charles-Vénuste, doreur, fils de Vénuste des Breuleux et Chapatte Léa-Marie-Emilia, horlogère, fille de feu Auguste du Noirmont.

Septembre. — Du 21. Donzé Marc-Joseph-Onesime remonteur, fils de feu Auguste des Breuleux et de Boillat Berthe-Marie-Louise, fille de feu Auguste de La Chaux.

Récréations du dimanche

Solutions aux questions posées dans le N° 147 du *Pays du Dimanche* :

574. ENIGME.

Zéro.

575. COQUILLES AMUSANTES.

N° 1. — Gens. Honté. Mal. Pis. Pis.

N° 2. — Maison. Cheveux. Gris.

N° 3. — Vieux. Amis. Vieux. Eeus. Sont. Meilleurs.

N° 4. — Pris. Pendu.

N° 5. Tendre. Toile. Vent.

576. MOTS EN CROIX.

E
S
S
E Y L A U
I
N
G

577. MÉTAGRAMME.

Macre. Nacre.

Ont envoyé des *Solutions partielles* : MM. Un pilier du Cercle Industriel à Neuveville; La *Proportionnelle* est morte, vive la *Proportionnelle*, à Porrentruy! Lucas, le silencieux des stepes de l'Ukraine; Salut à Lubin, le néophyte *Salévien*; Vive la St Martin à Bure!

582. ANAGRAMME.

Sur quatre pieds, département; Mêle, je sers au vêtement.

583. LETTRES INCONNUES.

Ajouter une Lettre à chacun des neuf mots suivants pour en former neuf noms de Fleurs; les Lettres ajoutées formeront un nom de Fleur :

VÉNERIE. MALICE. BIAISER.

TAPIN. MARION. CANOT

MUR. ÉPÉES. ARTS.

584. MOTS EN LOSANGE.

X	1° Consonne.
X X X	2° Au bout de la plume.
X X X X X	3° Contraire de laide.
X X X X X X X	4° Place forte.
X X X X X	5° Fermée.
X X X	6° Période de temps.
X	7° Consonne.

585. SURNOMS HISTORIQUES

LOUIS-LE-JUSTE

Pourquoi a-t-on donné à Louis XIII le surnom de *Juste* ?

Envoyer les solutions jusqu'au mardi soir, 20 novembre courant.

Publications officielles.

Convocations d'assemblées.

Delémont. — Le 11 à 10 h. 2 h. au château pour se prononcer sur l'abolition de l'écolage tant au progymnase qu'à l'école secondaire. et sur le rétablissement de la neuvième année scolaire.

Roche d'or. — Le mercredi 14 à 2 h. pour adjuger le paturage du *Iaquit*, fixer les chemins à réparer, etc.

Cote de l'argent

du 7 novembre 1900.

Argent fin en grenailles. fr. 113. — le kilo.

Argent fin laminé, devant servir de base pour le calcul des titres de l'argent des boîtes de montres . . . fr. 115. — le kilo.